

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire de l'Asce 17

2 juin 2026

Nombre de membres présents : 62

Nombre de membres représentés : 30

Aucune quorum n'étant nécessaire conformément à nos statuts, l'assemblée générale peut valablement délibérer.

L'assemblée débute à 9h55, animée par Céline Brun, qui remercie de leur présence :

La DDTM

- Xavier AERTS directeur,
- Aurélien Coldeboeuf et Laurence Poirer du service social
- Lydia MARTIN-ROUMAGAS présidente du CLAS DDTM
- Laurent PERRIN président du CLAS DIRA

URASCE

- Frédéric Edely président de l'URASCE Limousin Poitou-Charentes,

nos fidèles partenaires,

- Marine CUVELIER de la GMF,
- Olivier OGEZ de la BFM / Société Générale

sont excusé(e)s :

- Laurent FRANC président de la FNASCE,
- Édouard PERRIER directeur de la DIRM SA
- Vincent Jechoux directeur de la DREAL
- Virginie Audigé directrice de la DIRA

La parole est donnée à Joëlle NGUYEN VAN ROT, présidente de l'Asce 17 qui présente le rapport d'ouverture et donne l'ordre du jour de cette assemblée.

L'animatrice présente ensuite les membres du comité directeur et les employés.

Une minute de silence est demandée en hommage aux adhérents disparus au cours de l'année.

Rapport moral de la présidente :

Joëlle Nguyen Van Rot nous expose son rapport moral

Questions des adhérents :

Il n'y a pas de question

Le rapport moral est soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

Intervention de Xavier AERTS

Intervention de Frédéric EDELY

Intervention de Lydia MARTIN ROUMEGAS

Projection :

- présentation du rapport d'activités 2025.

Questions des adhérents :

Il n'y a pas de question

Le rapport d'activités 2025 est soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

Calendrier des activités 2026 :

Chaque responsable présente le calendrier des activités de l'année 2026 pour ce qui le concerne.

Questions des adhérents :

Il n'y a pas de question

Compte de résultat et bilan financier 2025 :

Benoît Salmon expert comptable, représentant du cabinet Aunis Conseil, procède à la présentation du compte de résultat 2025

Le cabinet comptable n'a pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Manuela Mousset présente le bilan financier 2025.

Questions des adhérents :

Il n'y a pas de question

Le bilan financier 2025 est soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

Montant de la cotisation 2027

Le comité directeur propose de ne pas augmenter le montant de la cotisation qui reste tel qu'en 2026 :

- si adhésion au plus tard le 31 décembre 2026 : actif 15 € - actif libéré 11 €
- si adhésion à partir du 1^{er} janvier 2027 : actif 20 € - actif libéré 16 €

Le montant de la cotisation 2027 est soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

Renouvellement du tiers sortant :

Les membres sortants sont :

- | | |
|-----------------|----------------------|
| - Josiane Bado | ne se représente pas |
| - Céline Brun | se représente |
| - Joël Chapron | se représente |
| - Hervé Maître | se représente |
| - Jacky Mousset | se représente |

Brigitte Salot est nouvelle candidate.

Charline Clément a présenté sa démission

Chaque candidat est amené à se présenter.

Une fois les modalités du vote précisées, une pause de 10 minutes est accordée pour procéder au vote des adhérents.

Il y a 5 candidatures et 10 postes à pourvoir, dont 7 pour 3 ans, 2 pour 2 ans et 1 pour 1 an.

Il n'y a pas de candidature sur les deux postes de vérificateur aux comptes.

-----PAUSE-----

Intervention de BFM et GMF

Tirage tombola

Projet de budget 2026

Manuela Mousset présente le projet de budget 2026

Questions des adhérents :

- 1- depuis combien de temps l'ASCE ne bénéficie plus subvention DDTM
- 2- à quoi correspond le prélèvement sur fond propre
- 3- l'activité carrelot est elle toujours proposée
- 4- détailler à quoi correspond les 67 000 euros de charges de personnel
- 5- il y a-t-il eu des velléités de l'État pour reprendre certaines UA

Réponses du comité :

- 1- Depuis 2024 la convention DDTM/ASCE stipule que "la DDTM est susceptible d'apporter une contribution financière à l'association dans la limite de ses capacités" ce qui n'a apparemment pas été le cas depuis 2024.
- 2- le prélèvement sur fond propre est utilisé pour équilibrer le budget. Il est estimé lors du projet de budget et réévalué en fin d'année.
- 3- l'ASCE n'a plus de ponton en propriété, un ponton pédagogique est disponible pour les adhérents
- 4- ils correspondent au paiement des salaires et charges pour Jessica et Rui
- 5 pas dans notre département mais c'est arrivé dans d'autre. C'est pourquoi nous sommes en attente du renouvellement des conventions

Le projet de budget 2026 est soumis au vote, il est adopté à l'unanimité.

Résultats des élections :

Le dépouillement étant terminé, les résultats sont les suivants :

Nombre d'adhérents : 480

Adhérents présents : 62

Total des votants : 92

Adhérents représentés : 30

Votes exprimés : 90

Votes valablement exprimés : 90

VOTES		
Nom	Nombre de voix	Durée du mandat
Céline Brun	90	3 ans
Joël Chapron	89	3 ans
Hervé Maître	89	3 ans
Jacky Mousset	90	3 ans
Brigitte Salot	76	3 ans

Il n'y a pas de vérificateur aux comptes.

Composition du Comité Directeur 2026 :

NOMS PRÉNOMS	NOMS PRÉNOMS
Camille Barbaud	Mousset Jacky
Braud Charlotte	Mousset Manuela
Brun Céline	Nguyen Van Rot Joëlle
Chapron Joël	Puyo Viviane
Evin Ludovic	Salot Brigitte
Hardy Didier	Séraphin Jean François
Joyeux-Homer Evelyne	Tolédano Jean-Philippe
Laidin Eric	
Maitre Hervé	

Intervention de Frédéric Edely

pour remise de médaille à Jean Philippe

Questions diverses :

- Il n'y a pas de question



Les points mis à l'ordre du jour ayant été traités, l'assemblée générale est close à 12h20 après les remerciements des membres participants.

La Présidente



Joëlle Nguyen Van Rot

La Secrétaire Générale

Viviane Puyo